



FICHE PRODUIT VAE CQPM 215

Juillet 2021

La Validation des acquis de l'expérience (VAE) est le dispositif ouvert à tous. Quel que soit votre âge, votre niveau d'étude ou de formation, votre statut, vous pouvez décrocher une certification en faisant valoir vos connaissances et votre savoir-faire.

Objectifs :

- ✓ Sécuriser votre parcours,
- ✓ Évoluer dans votre entreprise,
- ✓ Obtenir une revalorisation salariale,
- ✓ Concrétiser un projet,
- ✓ Utiliser votre temps libre pour valider votre expérience.

Le cabinet RH Conseil 71 propose de vous accompagner dans votre démarche de VAE sur différents CQPM (Certificats de Qualification Paritaire de la Métallurgie).

Accompagnements proposés sur le CQPM suivant :

❖ **CQPM 215 : Préventeur Santé-Sécurité au Travail et Environnement**

Qualification : MQ 2002 09 89 0215 R

Catégorie : C

Niveau : 5

Prérequis : Vous devez pouvoir justifier d'au moins 1 an d'expérience à temps complet, soit 1607 heures (continu ou non), en rapport avec la certification visée.

Modalités et délais d'accès : Lors d'un premier rendez-vous gratuit planifié en moyenne dans les 15 jours suivant votre appel téléphonique ou votre mail, le consultant VAE vous conseille et vous aide à vous positionner sur le bon CQPM en accord avec votre profil, votre expérience et votre projet professionnel.

Ensuite, l'accompagnement VAE se déroule en 3 étapes :

- ❖ **Modalités d'instruction et de faisabilité :** constitution et dépôt de votre dossier de recevabilité de votre demande VAE (livret 1). Ce dossier doit être envoyé à l'organisme certificateur, qui va vérifier que le dossier est bien recevable, notamment en ce qui concerne la durée d'activité requise.
- ❖ **Méthodes mobilisées :**
 - Rédaction du livret 2 dans lequel vous décrivez votre expérience et vos acquis en phase avec le référentiel du CQPM visé.
 - L'accompagnement se déroule en entretien individuel en face à face ou en distanciel. Des ateliers collectifs d'explicitation de l'expérience peuvent être mis en place dans le cas d'un groupe.
 - Préparation de votre soutenance en passant devant un **jury blanc**, dans les mêmes conditions que le jury final.
- ❖ **Modalités d'évaluation :** présentation de votre dossier à un **jury composé de professionnels**.

Durée et lieu de l'accompagnement : en moyenne 20 heures d'accompagnement, répartis sur 8 à 12 mois, en présentiel au sein du cabinet et en distanciel (Visio, téléphone, mail).

Coût :

- 50€HT de demande de validation du dossier de recevabilité
- 1950 €HT pour un accompagnement de 20 heures en moyenne (97.5€HT/heure) incluant le jury blanc
- 500€HT de frais de certification

Accessibilité :

- Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Pour toutes les personnes à besoins spécifiques, merci de contacter notre référent handicap : Muriel NIEDERLAENDER mniederlaender@rhconseil71.com

Contact et inscription : Prenez dès maintenant contact avec nous pour davantage d'informations personnalisées et éventuellement fixer un premier rendez-vous aux coordonnées suivantes :

cjaumotte@uimm-71.com

Tel : 03 85 42 18 73

Critère	Indicateur	Titre du document	Date de révision / Version
1	1	FICHE PRODUIT VAE CQPM 215	16/07/2021 v2

1/2

Le référentiel de compétences : CQPM 215

BLOCS DE COMPETENCES	COMPETENCES PROFESSIONNELLES	CONNAISSANCES ASSOCIEES
BDC 0148 La mise en place d'un plan d'action	1. Identifier la situation initiale par rapport à l'attendu	- Base élémentaire en mathématiques, statistiques - Vocabulaires spécifiques aux métiers de la qualité - Connaissance des outils informatiques spécifiques (gestion de projet, tableur ...) - Les techniques de communication écrites et orales.
	2. Analyser les écarts	
	3. Définir un plan d'action	
	4. Mesurer l'efficacité du plan d'action	
BDC 0161 La prévention des risques Santé-Sécurité au travail et les impacts environnementaux	1. Identifier les exigences légales et réglementaires, ainsi que les préconisations applicables à l'entreprise	- Contexte réglementaire et juridique des risques professionnels et environnementaux - Ergonomie au poste de travail, - Le document unique, - Aisance rédactionnelle, audit - Méthodologie d'analyse des risques, - Les bases de la pédagogie
	2. Conduire des analyses et des évaluations des risques professionnels et/ou environnementaux	
	3. Proposer les référentiels, les méthodologies et/ou les outils nécessaires à la mise en œuvre en interne	
	4. Sensibiliser et/ou former les acteurs SSE (direction, responsables et opérationnels, ...)	

Critère	Indicateur	Titre du document	Date de révision / Version
1	1	FICHE PRODUIT VAE CQPM 215	16/07/2021 v2